



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2026

- Liste des délibérations -

(article L.2121-25 du CGCT)

Le Conseil Municipal de LA CHAPELLE-SUR-COISE, qui s'est réuni à la mairie le 21 mai 2026, à 20 h 30, sous la présidence de Madame Christiane BOUTEILLE, Maire, a pris les décisions suivantes :

N°	Objet des délibérations	Résultat du vote
2026-05-01	Vote de subventions diverses.	Approuvé
2026-05-02	Fixation du montant du loyer de la MAM.	Approuvé
2026-05-03	Constitution de la commission d'appel d'offres.	Approuvé
2026-05-04	RIFSEEP - extension au cadre d'emploi des adjoints d'animation.	Approuvé
2026-05-05	Approbation de la modification des statuts du SIEMLY.	Approuvé
2026-06-06	Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense.	Approuvé
2026-05-07	Opposition au transfert de pouvoirs de police spéciale au Président de la CCMDL.	Approuvé
2026-05-08	Création de deux emplois permanents d'adjoint technique territorial à compter du 01/08/2026.	Approuvé
2026-05-09	Aménagement d'une maison d'assistants maternels (MAM) dans un bâtiment existant – souscription d'un prêt de 100 000 € auprès du CRÉDIT AGRICOLE CENTRE-EST.	Approuvé
2026-05-10	Aménagement d'une maison d'assistants maternels (MAM) dans un bâtiment existant – souscription d'un prêt relais court terme de 90 000 € auprès du CRÉDIT AGRICOLE CENTRE-EST.	Approuvé

Ces délibérations sont consultables au secrétariat de Mairie, sur simple demande, à compter du 29 mai 2026.



Christiane BOUTEILLE
Maire

- Mise en ligne le 26/05/2026
- Affichée le 26/05/2026